

La cohabitation à l'échelle du logement : la mise en ménage du couple comme terrain privilégié

Patrick ISCHER, Institut de sociologie, Université de Neuchâtel (Suisse)

Introduction

Qu'il considère l'échelle de la ville, du quartier ou de l'immeuble, le chercheur en sciences sociales qui traite de la cohabitation ne peut faire l'économie de se pencher sur le concept de mixité sociale. Si cohabiter ne va pas de soi, ainsi qu'en attestait déjà l'étude menée par Chamboredon et Lemaire (1970), c'est notamment dû à la confrontation de valeurs, de pratiques, de codes, de conditions d'existence hétérogènes difficilement conciliables. Quelle que soit la dimension de la mixité (mélange des sexes, des générations, des riches et des pauvres, des communautés ethniques, etc.), force est de reconnaître que les difficultés inhérentes à la cohabitation sont nombreuses. Maurice Blanc (2005) n'hésite d'ailleurs pas à qualifier la mixité sociale de leurre et d'injonction paradoxale, en ce sens qu'elle confronte deux principes fondamentaux et contradictoires que sont la liberté et l'égalité. Concluant son article, l'auteur affirme que « *il n'y aura pas de mixité sociale sans réduction des inégalités, dans les revenus d'abord mais aussi dans l'accès à l'éducation, à la culture, à la santé, au logement, etc.* » (Blanc, 2005 : 8).

Mon propos est ici de réduire l'échelle géographique en me concentrant sur le logement et sur l'entité sociale qu'est le couple¹. Si la cohabitation de catégories sociales hétérogènes ne peut être conçue comme une évidence, en raison notamment de la distance sociale qui les sépare (Chamboredon et Lemaire, 1970), nous allons voir, à travers un bref détour par la littérature, que le vivre ensemble s'avère problématique alors même que l'on examine une cellule sociale aussi réduite et microsociologique que le couple. Ensuite et compte tenu de la multiplicité des socialisations qui définissent l'individu, je présenterai succinctement le design de ma recherche² qui a pour objet la gestion, par les partenaires, des divergences et des correspondances de goûts en matière d'habiter.

¹ M'intéressant aux rapports femmes-hommes dans le cadre général de ma recherche, je ne traite que du couple hétérosexuel.

² Au moment d'écrire cette communication, la récolte des données n'a pas encore été opérationnalisée. Il s'agit donc avant tout d'une présentation de la problématique et de la méthodologie.

Vivre en couple : une atteinte nécessaire à la liberté individuelle

Selon Ulrich Beck (2001), la modernisation des pays riches, occidentaux et industrialisés a favorisé une montée de l'individualisation d'une ampleur et d'une intensité sans précédent, invitant l'individu ainsi émancipé à se libérer de son appartenance sociale à une classe donnée et à un statut sexuel (Beck, 2001). Cette spirale de l'individualisation, comme la nomme l'auteur, se manifeste ainsi autant dans la sphère publique que dans la sphère privée et intime : si l'identité de classe tend à s'amenuiser (les individus s'étant délivrés de leur appartenance à une classe sociale), les rapports hommes-femmes se voient également modifiés par ce processus. L'intégration des femmes sur les marchés du travail et de la formation a contribué à leur autonomisation, bouleversant ainsi les modèles familiaux et conjugaux traditionnels. Cependant, si la femme n'est plus vouée au travail domestique et à la dépendance matérielle et bien que les hommes et les femmes soient affranchis « *des cadres préétablis et de la répartition traditionnelle des rôles* » (Beck, 2001 : 236), le sociologue reconnaît que le besoin d'intimité et de vie à deux augmente à mesure que les effets pervers de l'individualisation se font sentir. Dans un contexte où les liens faibles se substituent aux liens forts et où règne la peur de la solitude, la force constitutive d'identité d'une relation stable semble être irremplaçable : l'importance de l'autre est ainsi proportionnelle au vide qui règne ailleurs (Beck, 2001). Dans le même ordre d'idées, François de Singly (2000b) se pose la question suivante : si les hommes et les femmes souhaitent rester libres et affranchis des contraintes liées à la vie en couple, comment se fait-il que le taux de divorce ne soit pas encore plus élevé ? En d'autres termes, comment des individus sensibles au processus d'individualisation parviennent-ils à gérer une vie conjugale ? L'esquisse de réponse que donne l'auteur peut ainsi être résumée : c'est le besoin de sécurité, de stabilité et de reconnaissance qui invitent les individus à remettre en cause un fragment de leur liberté individuelle. Or, bien que la vie conjugale apparaisse toujours attractive et qu'elle soit l'une des « *dernières utopies de notre société individualiste* » (Welzer-Lang, 2007 : 7), la mise en place du couple n'en demeure pas moins délicate à gérer en raison des obstacles qui parsèment le chemin du vivre ensemble, obstacles qui peuvent être imputés, contrairement à ce que postule Beck, tantôt à des différences en termes de classes sociales, tantôt à des différences de sexe³. Bien que je traite dans mon travail de l'importance du rapport genre et de l'influence des rôles sexués pour

³ Depuis que la théorie fonctionnaliste des relations conjugales initiée par Parsons s'est vu critiquée à la fin des années soixante, deux théories rivales se sont imposées dans ce champ particulier de la sociologie : l'une mettant l'accent sur les différences en termes de classes sociales, l'autre se centrant sur les différences de sexe (de Singly, 1991).

comprendre ce phénomène⁴, je me focaliserai dans le cadre de cette communication uniquement sur les incompatibilités inhérentes à la position sociale.

Les limites du concept de l'homogamie

Malgré le retrait relatif des parents et de la communauté dans le choix du conjoint et nonobstant l'assouplissement des formes d'entrée dans la vie en couple, le modèle de l'homogamie demeure un principe dominant, confirmé par l'homologie entre les professions des pères respectifs des conjoints (Bozon et Héran, 2006). La considération du milieu d'origine permet de mettre à jour cette homogamie : on choisit l'autre selon ses jugements de goûts, eux-mêmes fondés sur des catégories de perception étroitement lié au milieu social. En d'autres termes, « *la distribution sociale des goûts et des préférences intériorisées structurent les choix aussi fortement que les injonctions directes de la parenté* » (Bozon, 1991 : 33). Cette définition de l'homogamie ne va pas sans rappeler les théories défendues par Bourdieu et les tenants de son approche. De leur point de vue, des conditions de vie semblables produisent des habitus substituables qui produisent à leur tour des pratiques qui, si elles sont infiniment diverses et imprévisibles dans leur détail singulier, n'en demeurent pas moins inséparables des conditions objectives dont elles sont le produit (Bourdieu et De Saint Martin, 1976 ; Bourdieu, 1979). Les pratiques propres à une fraction de classe diffèrent ainsi de celles d'une autre fraction et ce, quel que soit le sous-ensemble considéré (distractions culturelles, sport pratiqué, consommation, mobilier, etc.). Ces différences prennent le caractère d'oppositions à partir du moment où elles constituent des enjeux de distinction sociale : afficher son goût (en tant que générateur de pratiques) revenant à afficher sa position sociale, les individus se distinguent des fractions de classe auxquelles ils ne veulent être affilié. En conséquence, si l'on considère le monde social selon une échelle macrosociologique et que l'on part de l'idée que les couples sont majoritairement homogames, les goûts de chacun des partenaires devraient être semblables et, par là, facilement conciliables.

Or, tout d'abord suivant Kaufmann (2003), il convient de se méfier du caractère réducteur de l'homogamie et ne pas négliger d'autres dimensions toutes aussi fondamentales dans la recherche d'un partenaire. En effet, s'il est vrai que « qui se ressemble s'assemble », le déterminisme de cet aphorisme doit être discuté, dans la mesure où les deux parties recherchent chez l'autre des goûts, des manières et des positions culturelles à la fois

⁴ Voir notamment à ce sujet les travaux de Welzer-Lang (2007) et Welzer-Lang et Filiod (1993). Les contributions de François de Singly sur la recherche d'un équilibre entre l'intimité personnelle et l'intimité conjugale (2003) et celles sur la gestion des identités personnelles dans des cas de cohabitation (2000a) constituent également des références fondamentales.

communes et complémentaires. Ensuite, Eleb nous rappelle « *que l'on peut faire partie de la même couche sociale, avoir des revenus équivalents et pourtant défendre des valeurs et avoir des modes de vie très différents. On peut aussi être classé par l'INSEE dans une même catégorie socioprofessionnelle et avoir des idéologies, des aspirations et des pratiques peu comparables* » (Eleb, 2002 : 15). Ces décalages se manifestent de manière probante lorsque le couple décide d'habiter ensemble. C'est en effet à ce moment que l'on remet en question les cadres de pensée, les façons de faire, les habitus et les modèles culturels acquis lors de son histoire individuelle, et ce, d'autant plus que cette histoire s'est sédimentée dans un logement différent, un immeuble différent, un quartier différent, chez des parents ayant un rapport à l'habitat différent. Cette situation oblige donc chacun à reconsidérer les modes de vie antérieurs dans le dessein d'établir le *modus vivendi* du couple (Eleb, 2002 ; 2003).

La multiplicité des socialisations

L'analyse se complexifie lorsque l'on considère les multiples socialisations auxquelles les individus sont confrontés. Bien que nous possédions tous un capital dormant acquis durant l'enfance et constitué de schèmes susceptibles à tout instant d'être réactivé, la télévision, les publicités, les magazines, les livres pratiques, les scènes vues dans le quotidien, les discussions avec les amis, etc. sont autant de supports permettant l'apprentissage (Kaufmann, 1992). Partageant ce point de vue, Lahire (2006) estime qu'il convient de « *s'interroger sur le déclenchement ou le non-déclenchement, la mise en œuvre ou la mise en veille, par les divers contextes d'action, des dispositions et des compétences incorporées* » (Lahire, 2006 : 14). Partant, l'individu serait porteur d'un ensemble de dispositions et de compétences acquises au cours de ses socialisations multiples et hétérogènes, lesquelles s'inscrivent dans des contextes bien délimités spatialement et/ou temporellement : la famille bien sûr, mais également les amis, le conjoint, les personnes rencontrées sur les lieux de travail, d'étude, de loisirs et de vacances, etc. En ce sens, Lahire (2006) rejoint l'idée qu'évoque Elias (1991) lorsqu'il affirmait que l'individu peut être considéré comme un concentré du monde social du fait qu'il a en lui, structurée de façon particulière, toute la société de son époque. Qui plus est, l'individu n'étant pas un être isolé, il interagit avec les autres, alimentant les dispositions évoquées ci-dessus.

La négociation des goûts en matière d'habiter

Nous avons vu que le modèle de vie conjugale continue à être séduisant pour une frange toujours importante de la population, mais que la cohabitation entraîne une confrontation des

manières de faire sédimentées au cours de parcours individuels forcément différents, ce qui peut se révéler problématique. Qu'il s'agisse du mobilier que les parents ont gracieusement offert à leur enfant pour qu'il puisse s'installer confortablement dans son nouveau logis (Maunaye, 2000) ou d'objets de décoration que l'individu a acquis au cours de sa trajectoire résidentielle individuelle, le logement devient un lieu d'expression des goûts et des dégoûts de chacun et, incidemment, un espace de négociation. Se pose dès lors la question de savoir qui, au moment de la mise en ménage, choisit l'aménagement, l'ameublement et la décoration du logement et en fonction de quels critères ? En quoi diffèrent les négociations argumentatives considérant les deux options d'installation que sont l'agrégation et l'emménagement⁵ ? Quels arguments sont mis en avant pour convaincre, dans quels registres les acteurs puisent-ils pour rendre leurs goûts acceptables aux yeux de l'autre et quelles stratégies sont utilisées pour les rendre ainsi légitimes ? Quelles sont les influences des goûts familiaux et du milieu d'origine ? Les goûts acquis lors des expériences qui ponctuent la trajectoire de l'individu font-ils davantage autorité ? Les individus appartenant aux classes moyennes et supérieures font-ils preuve d'omnivorité⁶ si l'on considère les goûts mis en scène au sein de l'espace domestique et intime ? En d'autres termes, dans quelle mesure le goût de classe se lit en filigrane du discours des acteurs sociaux ?

Souhaitant rendre complémentaires les deux approches abordées ci-dessus (genre et classes sociales) tout en intégrant la perspective lahirienne traitant des variations intra-individuelles des goûts (Lahire, 2006) et partageant le point de vue selon lequel « *les couples se construisent à travers les meubles hérités ou acquis en commun* » (Kaufmann, 1991 : 126), mon objectif est donc, d'une part d'appréhender la construction des goûts en matière d'habitat (type de logement, mobilier, décoration, etc.) et, d'autre part, de comprendre comment les éventuelles divergences et correspondances de goût des partenaires sont gérées et négociées.

⁵ Ces deux notions sont empruntées à Didier Le Gall (2005). Selon lui, dans le cas de la recomposition familiale, la nouvelle installation voit se profiler deux options : soit un conjoint va vivre chez l'autre (agrégation), soit les deux conjoints décident de prendre ensemble un nouveau logement (emménagement). Suivant l'auteur, la première alternative présente une difficulté non négligeable pour le nouveau venu qui arrive dans un espace domestique préinstallé, situation qui entravera son appropriation symbolique du nouvel espace, donc son intégration.

⁶ Suite à une enquête menée en 1990 aux Etats-Unis, Peterson et Simkus ont constaté que les personnes occupant des emplois supérieurs tendent à s'intéresser plus souvent que les autres à une vaste gamme d'activité de statut inférieur, alors que ceux qui occupent des emplois inférieurs ont une gamme d'activités plus limitée (Peterson, 2004). On peut dès lors se poser la question de savoir dans quelle mesure cet éclectisme se vérifie alors que l'on traite de pratiques qui se jouent au sein même de l'habitat.

Méthodologie

Dans le but de tester les hypothèses de recherche, j'adopte une méthode qualitative en procédant à des entretiens compréhensifs et semi-directifs avec une vingtaine de couples Suisses romands occupant une position supérieure dans la hiérarchie sociale. Il s'agit donc de tenir compte non seulement du volume de capitaux culturels et économiques que les individus ont à leur disposition, mais également de leur structure (les fractions ayant un capital culturel élevé et un capital économique faible s'opposant à celles qui ont un capital culturel faible et un capital économique élevé (Bourdieu et De Saint-Martin, 1976 ; Bourdieu, 1979)). Les données telles que le revenu, le diplôme et la profession sont ainsi retenues afin de vérifier si l'omnivorité s'observe alors même que l'on considère la multiplicité des factions qui occupent des positions supérieures dans l'espace social.

Dans un premier temps et concrètement parlant, il s'agit de réaliser des entretiens individuels avec chacun des partenaires afin de comprendre comment leur goût en matière d'habiter, en tant que phénomène éminemment relationnel et différentiel, a été construit. Les discours relatifs au milieu d'origine, aux trajectoires sociales et résidentielles, ainsi qu'aux logements investis me permettent de saisir comment ces goûts, fruit d'une expérience à la fois individuelle et collective, se sont sédimentés chez l'individu.

Dans un second temps, j'effectue des entretiens avec les deux partenaires afin de déchiffrer les registres dans lesquels chacun puise pour faire valoir ses goûts et ainsi les rendre acceptables aux yeux de l'autre. Ceci me donne à voir la manière que les partenaires ont de gérer leurs divergences et leurs correspondances de goût et me permet d'appréhender l'origine des conflits, les négociations possibles et partant les adaptations mises en œuvre pour rendre la cohabitation possible.

Conclusion

Malgré la montée de l'individualisme, les acteurs sociaux se montrent prêts à sacrifier un pan de leur liberté individuelle pour mener à bien leur projet conjugal, dont la cohabitation demeure une étape marquante (Lemieux, 2003). La confrontation des façons de faire, des manières de concevoir l'espace domestique et des goûts en matière d'habiter constitue un terrain privilégié susceptible de nous renseigner sur les commodités et les difficultés du vivre ensemble. Mon projet tend à cerner la manière dont les goûts se sont façonnés chez des individus occupant une place particulière dans l'espace social, à examiner les sources dans lesquelles les acteurs puisent pour aménager leur intérieur et comment ils s'y prennent pour

faire valoir leurs goûts aux yeux de leur partenaire. Par extension, il s'agit de comprendre comment le « nous conjugal » (et, de fait, le « goût conjugal ») se construit en dépit de la mixité qui le caractérise et quels sont les mécanismes qui permettent de remettre en question ce qui semble évident et « naturel » pour l'un, mais qui « ne va pas de soi » pour l'autre. Constituant le décor de sa vie, le couple, au moment où il se met en ménage, entame un long travail : « *de découvertes en petites adaptations, chacun se fait sa place ou la trouve, à côté de l'autre, et une sorte de roman du couple s'élabore, à quatre mains* » (Eleb, 2003 : 310). Or si les identités individuelles prévalent sur l'identité conjugale, certains chapitres seront davantage écrits par la femme, d'autres par l'homme. Cette disparité peut susciter des frustrations chez l'un ou l'autre des partenaires et ainsi révéler les failles de la cohabitation et du vivre ensemble et ce, d'autant plus que cette inégalité est le fruit d'un ethnocentrisme de classe inconscient.

Bibliographie

- Beck, Ulrich (2001[1986]), *La société du risque. Sur la voie d'une autre modernité*, Paris : Aubier
- Blanc, Maurice (2005), La « mixité sociale » en France, une injonction paradoxale, *Proposition de communication au colloque international « Mobilité, précarité, hospitalité : Héritages et perspectives du logement précaire en Europe »*, Nanterre, Université de Paris 10, 29-30 septembre 2005
- Bourdieu, Pierre (1979), *La distinction. Critique sociale du jugement*, Paris : Les Editions de Minuit
- Bourdieu, Pierre & Monique De Saint Martin (1976), Anatomie du goût, *Actes de la recherche en sciences sociales* (5) : 4-81
- Bozon, Michel (1991), Le choix du conjoint, in De Singly, François [sous la dir. de], *La famille, l'état des savoirs*, Paris : La Découverte
- Bozon, Michel et François Héran (2006), *La formation du couple*, Paris : La Découverte
- Chamboredon, Jean-Claude & Madeleine Lemaire (1970), Proximité spatiale et distance sociale. Les grands ensembles et leur peuplement, *Revue française de sociologie* (1) : 3-33
- Eleb, Monique (2003), Le roman du couple et sa scène spatiale, in Collignon, Béatrice et Jean-François Staszak [sous la dir. de], *Espaces domestiques : construire, habiter, représenter*, Rosny-sous-Bois : Bréal éd, pp. 310-324

- Eleb, Monique (2002), *A deux chez soi. Des couples s'installent et racontent leur maison*, Paris : Editions de La Martinière
- Elias, Norbert (1991 [1987]), *La société des individus*, Paris : Fayard
- Kaufmann, Jean-Claude (2003 [1993]), *Sociologie du couple*, Paris : Presses Universitaires de France
- Kaufmann, Jean-Claude (1992), *La trame conjugale : analyse du couple par son linge*, Paris : Nathan
- Kaufmann, Jean-Claude (1991), Les habitudes domestiques, in Singly, François de [sous la dir. de], *La famille, l'état des savoirs*, Paris : La Découverte, pp. 124-132
- Lahire, Bernard (2006 [2004]), *La culture des individus. Dissonances culturelles et distinction de soi*, Paris : La Découverte
- Le Gall, Didier (2005), La conception de l'habiter à l'épreuve de la recomposition familiale, *Espaces et sociétés* (120-121) : 45-60
- Lemieux, Denise (2003), La formation du couple racontée en duo, *Sociologie et Sociétés* (2) 35 : 59-77
- Maunaye, Emmanuel (2000), Passer de chez ses parents à chez soi : entre attachement et détachement, *Lien social et Politiques* (43) : 59-66
- Peterson, Richard A. (2004), Le passage à des goûts omnivores : notions, faits et perspectives, *Sociologie et sociétés* (vol. 36)1 : 145-164
- Singly, François de (2003), Intimité conjugale et intimité personnelle. A la recherche d'un équilibre entre deux exigences dans les sociétés modernes avancées, *Sociologie et Sociétés* (2) 35 : 79-96
- Singly, François de (2000a), *Libres ensemble. L'individualisme dans la vie commune*, Paris : Pocket
- Singly, François de (2000b), Sur la crise de la vie conjugale, in Michaud, Yves [eds.], *Qu'est-ce que la société ? Volume 3*, Paris : Odile Jacob, pp. 481-491
- Singly, François de (1991), Les relations conjugales, in De Singly, François [sous la dir. de], *La famille, l'état des savoirs*, Paris : La Découverte
- Welzer-Lang, Daniel (2007), *Utopies conjugales*, Paris : Payot
- Welzer-Lang, Daniel et Jean-Paul Filiod (1993), *Les hommes à la conquête de l'espace... domestique. Du propre et du rangé*, Montréal : Le jour